



Note d'étude du bilan GES du Centre socioculturel du Point du Jour 2017

Rédacteur(trice) : Pierre-Olivier CHACUN et Marie LAROCHE

Transmis à : Centre socioculturel du Point du Jour

Date de rédaction : août 2017

1. Objet de la note.....	2
2. Méthodologie.....	2
3. Données d'entrée.....	3
a. Sources fixes.....	3
b. Fret.....	3
c. Déplacements de personnes.....	3
Enquête auprès des salariés et des usagers.....	3
Estimation des déplacements dus aux activités.....	4
d. Consommation (service, matériaux, produits alimentaires).....	4
Consommables et matériaux.....	4
Achats alimentaires.....	4
e. Déchets directs.....	5
f. Immobilisation.....	5
4. Résultats.....	5
a. Résultats par poste.....	5
b. Analyse des résultats.....	5
5. Plan d'action.....	5
a. Valoriser et communiquer sur les résultats.....	5
b. Agir pour diminuer l'impact du centre :.....	7

1. Objet de la note

Cette note retrace les éléments constituant le bilan des émissions de gaz à effet de serre du centre socioculturel du Point du jour (69005) réalisé par un groupe de travail composé de membres de l'équipe permanente et d'usagers du centre.

Cette étude n'est pas un Bilan Carbone® en bonne et due forme et n'a pas la prétention à remplacer un véritable Bilan Carbone®. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'adapter cet outil complexe à une structure du territoire souhaitant mieux connaître son impact sur l'environnement mais surtout sensibiliser ses acteurs aux impacts de leurs comportements. C'est donc en utilisant les outils de la comptabilité des GES ainsi que le Mic Mac, outil de Bilan Carbone® personnel de l'association Avenir Climatique, que nous avons pu élaborer ce travail collectif mêlant vulgarisation scientifique/compréhension des enjeux énergies-climat (Avenir Climatique) avec une démarche pédagogique d'accompagnement aux changements de comportements (Lyon à Double Sens).

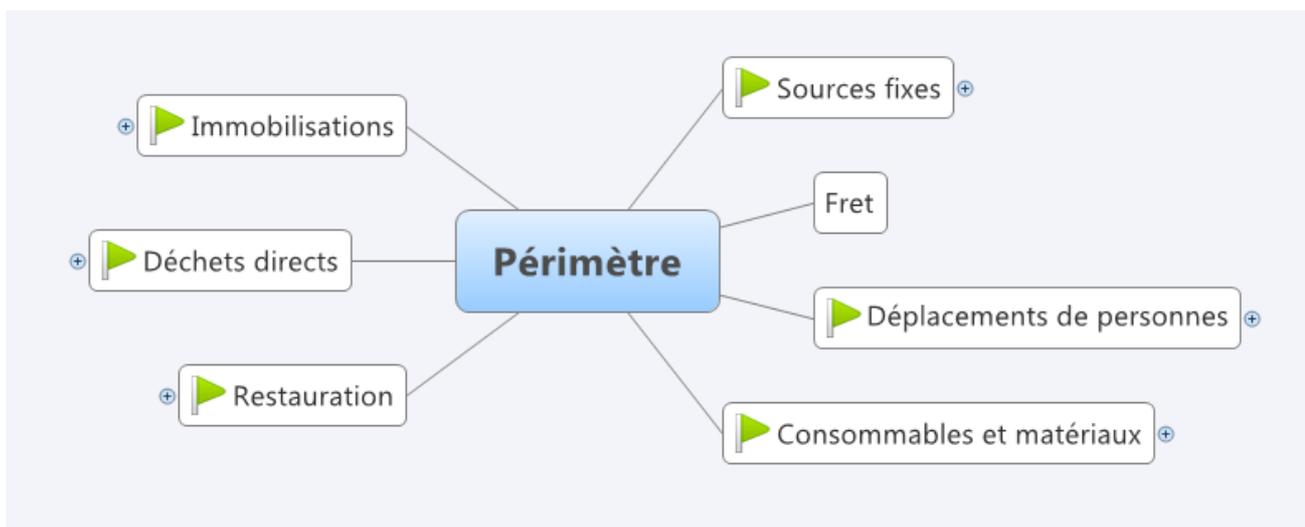
2. Méthodologie

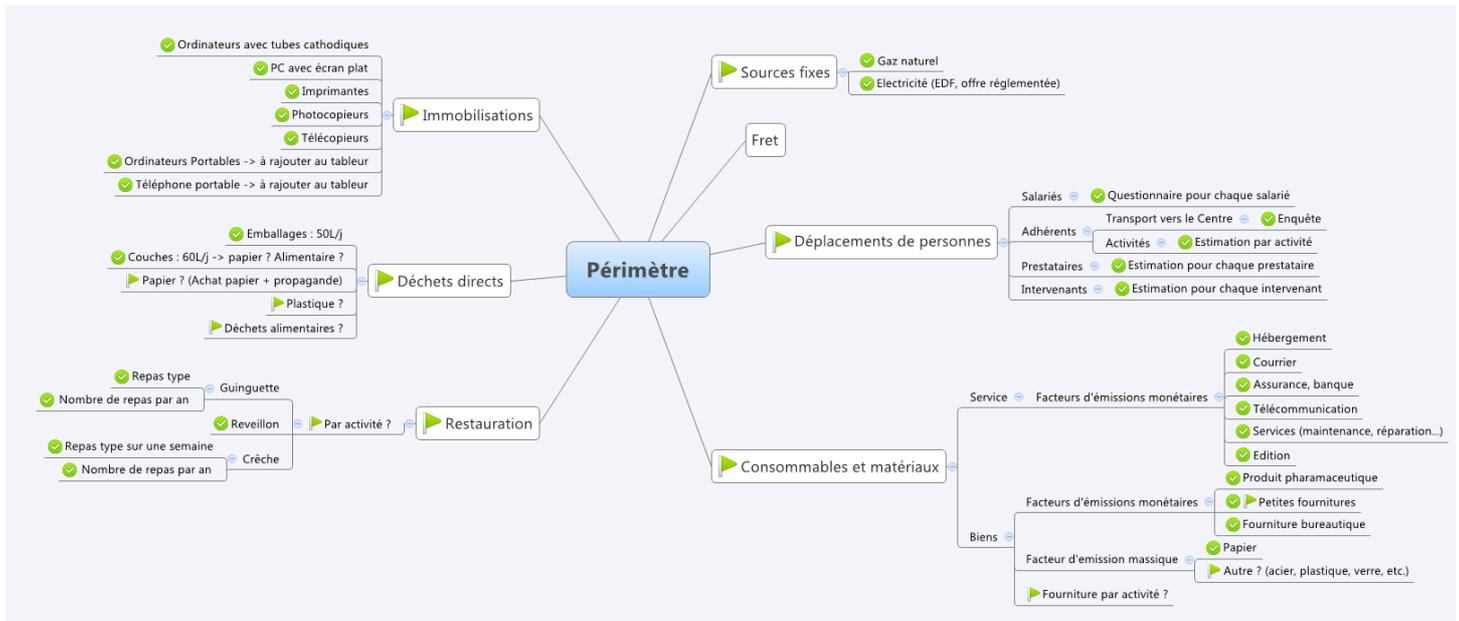
L'étude a été réalisée à travers :

- Des temps de préparation de la démarche en lien étroit avec le Directeur du Centre socioculturel du Point du Jour,
- Une mobilisation permettant de constituer le groupe de travail dédié (11 personnes au total) et représentant la diversité des acteurs de la structure (équipe permanente, bénévoles et usagers),
- 5 réunions avec le groupe de travail sur un format soirée - 2h30, dont un temps dédié à la formation aux enjeux énergies-climat et à la comptabilité carbone,
- Des rédactions de compte-rendu entre chaque séance transmis à l'ensemble du groupe,
- Des travaux inter-séances réalisés par les membres du groupe permettant d'avancer sur l'étude.

La méthodologie scientifique suivante a été suivie :

1. Recueil des données d'entrée ;
2. Estimation des émissions par poste :
 - Sources fixes,
 - Fret,
 - Déplacements de personnes,
 - Consommation (service, matériaux, produits alimentaires),
 - Immobilisations ;
3. Analyse des résultats et conclusion.





3. Données d'entrée

La partie suivante recense les données d'entrée utilisées pour les calculs.

a. Sources fixes

Les émissions du poste « source fixes » ont été évaluées à partir des factures EDF et GDF du centre :

- 24 127 kWh pour l'électricité. La valeur saisie correspond à la somme des consommations relevées entre mars 2015 et mars 2016, affectée du coefficient 12/13 ;
- 97 634 kWh pour le gaz. La valeur saisie correspond à la somme des consommations relevées sur l'année 2016.

b. Fret

Les émissions du poste « fret » ont été évaluées en considérant le transport des livraisons du centre :

- 10kg de nourriture livrés (crèche et événements divers) chaque semaine d'environ 50 km ;
- 154 ramettes de papier par an et 17000 supports de communication livrés d'environ 25 km.

Etant donné le faible impact de ce poste, on se contentera d'une estimation grossière.

c. Déplacements de personnes

Les émissions du poste « déplacements de personnes » ont été évaluées à partir de :

- Une enquête réalisée auprès des salariés et usagers pour évaluer les déplacements entre le centre et leur domicile ;
- Des évaluations des déplacements dus aux activités du centre.

Les déplacements des intervenants externes n'ont pas été évalués.

Enquête auprès des salariés et des usagers

L'enquête a été réalisée auprès de 177 personnes pour une population d'usagers estimée à 1500 personnes.

L'ensemble des usagers n'ayant pas répondu à l'enquête, les valeurs les concernant ont fait l'objet d'une correction au prorata. Les valeurs retenues sont les suivantes :

Usagers	
Mode de déplacement	Déplacement (km.personne)
Parcours mixte (essence)	98372
Autobus urbain province	38316

La quasi-totalité des salariés ayant répondu à l'enquête, les valeurs les concernant n'ont pas fait l'objet d'une correction au prorata. Les valeurs retenues pour sont les suivantes :

Salariés	
Mode de déplacement	Déplacement (km.personne)
Autobus urbain province	87627
Motocycles >ou= à 125 cm3	7458
TER	83898

Estimation des déplacements dus aux activités

Les déplacements ont été estimés par les responsables respectifs de chaque activité. Les valeurs retenues pour sont les suivantes :

Activités				
Mode de déplacement	Déplacement (km.personne)			
	Camps	Randonnée	Sortie familiales	Secteur jeune
Parcours mixte (essence)		135160		
Minibus	18000			10080
Autobus urbain province			442	3480
Autobus interurbain			63550	

d. Consommation (service, matériaux, produits alimentaires)

Consommables et matériaux

Les émissions du poste « consommables et matériaux » ont été évaluées à partir du bilan financier et des factures de livraisons de fournitures de bureau. Ont été retenu :

- 154 ramettes de papier par an et 17000 supports de communication
- 3300 € d'achat de service de télécommunication
- 7688 € d'achat de service de d'assurance et service bancaire.

Achats alimentaires

Les émissions du poste « restauration » ont été évaluées à partir des menus de la crèche et des guinguettes. Pour le menu des crèches, une semaine a été choisie dans l'année et estimée représentative des 47 semaines de l'année. Pour les guinguettes, les quantités moyenne de produits achetés par repas ont évalués à partir de 4 repas et multipliés par 7.

Les quantités retenues sont les suivantes (en tonnes) :

Produit	Quantité (kg)
Poisson	51,7
Thon et autres poissons tropicaux	51,6
Agneau/Mouton	14,1
Cochon	112
Bœuf	84
Veau	18,8
Poulet fermier	79,6
Fromage pâte crue	122
Yaourts	328
Pain	91
Huile de tournesol	28
œufs	23,5
Alcool	280
Riz	35
Jus de fruit	112

Ces quantités sont trop négligeables pour avoir été prises en compte.

e. Déchets directs

Les émissions du poste « déchets directs » ont été évaluées à partir de :

- La consommation de papier du centre, en considérant que tout papier acheté est in fine jeté, soit 154 ramettes de papier par an et 17000 supports de communication,
- La pesée des poubelles sur une journée jugée représentatives, soit 12kg tous les jours sur 11 mois.

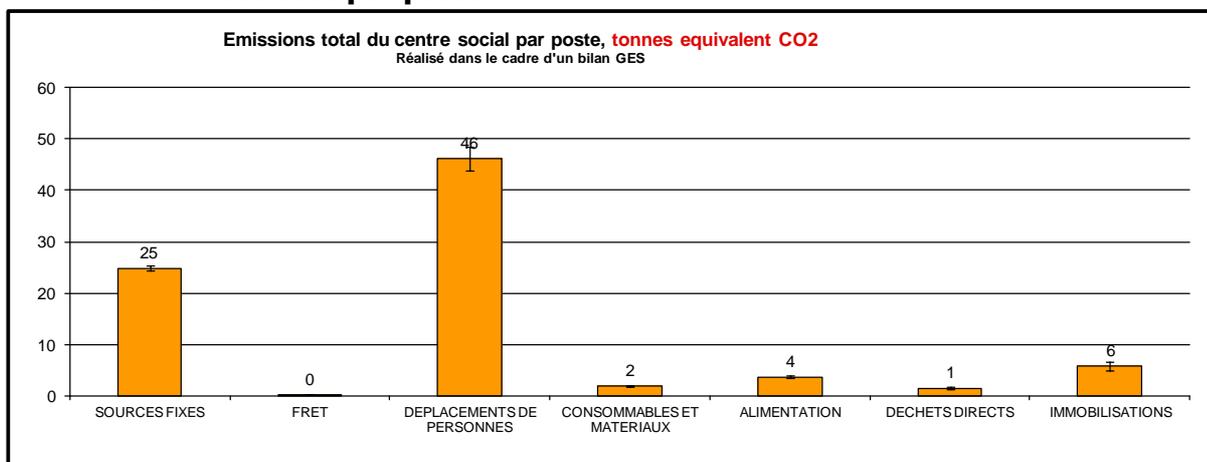
f. Immobilisation

Les émissions du poste « immobilisations » ont été évaluées à partir des amortissements de la comptabilité du centre, soit :

- 17 PC muni d'écran plats ;
- 8 imprimantes.

4. Résultats

a. Résultats par poste



b. Analyse des résultats

Deux postes réalisent à eux seuls 90% des émissions du CS : les sources fixes et les déplacements de personnes.

Les sources fixes qui représentent 23% des émissions. Ce poste est principalement piloté par la consommation de gaz dû au chauffage, l'électricité étant plus marginalement représenté dans les émissions.

Les déplacements de personnes qui représentent 66% des émissions. Ce poste est principalement piloté par les déplacements en voiture pour part quasi égale des visiteurs (42%) et des activités (58%), notamment les randonnées. A noter que les déplacements des randonnées ont été estimés de manière fiable par la responsable de l'activité alors que le déplacement des usagers a fait l'objet d'une correction au prorata.

5. Plan d'action

Suite aux résultats et à leur analyse, le centre social s'est mobilisé afin de réfléchir et de mettre en place un plan d'action qui permettrait de limiter les émissions du centre.

a. Valoriser et communiquer sur les résultats

Une soirée a été organisée pour présenter les résultats du projet et pour lancer le programme 20180 de « Le Point du Jour se met au vert ».

La soirée a été l'occasion d'un temps d'échanges entre tous les acteurs du centre mais également de la ville et d'autres structures travaillant sur le sujet.

Elle a pris la forme d'un « world café » en Décembre - comme déjà fait en 2016 au café le Narval - rassemblant

- Avenir Climatique
- Lyon A Double Sens en animation de la soirée
- le collectif du Centre Social, referent de la table « **Habitant-e-s** »
- Mathieu Bouyer - Responsable de la Cellule Développement Durable de l'INSA - et Philippe Directeur du CSC du Point du Jour, referents de la table "**Structure**"
- Xuan Thao DO KHAC - chargée de mission développement durable ville de Villeurbanne- et Bertrand JABOULEY - Adjoint au Maire, Mairie de Lyon 5 -, referents de la table "**Territoire**"

Lors de cette soirée a été présentée une exposition¹ réalisée de par Lyon A double Sens Et Avenir Climatique. Cette exposition servira ensuite au centre pour communiqué autour du projet et plus largement autour de sa démarche d'éco-responsabilité.

EMPREINTE CARBONE

Centre Social du Point du Jour, Lyon 9

Sensibilisation et accompagnement à la démarche développement durable
Par Lyon A double Sens

Qu'est-ce qu'une empreinte carbone ?

Pour quel résultat ?

Pourquoi le Centre social s'est lancé ce défi ?

GRAND LYON
la métropole



NB : Sur ces affiches le masculin est utilisé pour alléger le texte.

Un bilan Gaz à Effet de Serre (GES) c'est quoi ?

1. Un bilan pour mesurer son impact environnemental



Un bilan Gaz à effet de serre mesure la quantité de gaz à effet de serre produits par une **personne**, un **processus** ou une **organisation**. Il permet de mesurer son impact sur le changement climatique, et de l'aider à **réduire son empreinte**.

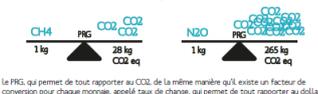
2. Effet de serre, les gaz du crime

Les gaz à effet de serre concernés sont le **dioxyde de carbone (CO2)**, le plus connu, mais aussi le **méthane (CH4)**, le **protoxyde d'azote (N2O)**... Ils sont responsables de l'effet de serre, qui, en excès, dérègle le climat.



3. Kilogramme CO2eq, le dollar des GES

On compare ces gaz à effet de serre entre eux, en fonction de leur **puissance de réchauffement global (PRG)**, et on détermine ainsi une base de mesure commune : le **kilogramme équivalent CO2**.



Le PRG, qui permet de tout rapporter au CO2, de la même manière qu'il existe un facteur de conversion pour chaque monnaie, appelé **taux de change**, qui permet de tout rapporter au dollar.

4. Un budget : si on partageait équitablement les GES ?

Notre planète peut absorber 13 milliards de tonnes équivalent CO2 chaque année, ce qui veut dire que chaque être humain doit produire **moins de 1,8 tonnes équivalent CO2** par an, si on ne veut pas dérégler le climat. Pour un français moyen, cela correspond à produire **4 fois moins** de gaz à effet de serre !



Plus d'infos : lyonavenirclimatique.org

Quel processus de réalisation ?

Groupe porteur du projet



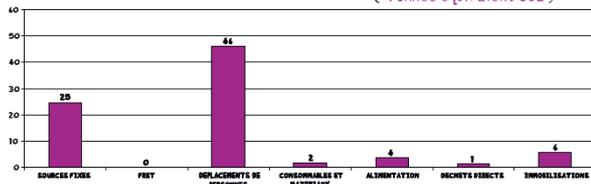
Centre Socio-Culturel



¹ L'exposition est disponible disponible auprès du CSC du Point du Jour

Pour quels résultats ?

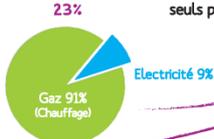
Emissions totales du Centre Social par poste
(Tonnes équivalent CO2)



Déplacements de personnes 66%



Sources Fixes 23%



2 postes représentent à eux seuls presque 90% des émissions totales du centre !

Comment le Centre social va-t-il diminuer son empreinte carbone ?



Déchets

- Visite d'un centre de tri pour sensibiliser.
- Amélioration du tri des déchets en responsabilisant tous les acteurs (animateurs, responsables, adhérents).

Problématique à résoudre

Les locaux du centre appartenant à la ville, une réflexion sur d'éventuels travaux d'isolation devra être lancée pour réduire le 1er poste d'émission.

Déplacements

- Valorisation du co-voiturage et information auprès des usagers.
- A l'initiative d'un adhérent organisation d'un événement «rando-vélo» par le groupe «randonnées» pour sensibiliser et contre-balancer la forte émission de ce poste.

- Se fournir en priorité en local, en bio et avec les amap.
- Création d'un partenariat avec le magasin local bio.
- Proposer des repas végétariens.
- Mise en place d'ateliers cuisine végétarienne et bon marché pour inciter les adhérents.

Alimentation

b. Agir pour diminuer l'impact du centre :

⇒ Sources Fixes - à long terme

Le chauffage est le domaine le plus émetteur pour le centre mais également celui où il sera le plus difficile d'agir. Les locaux appartenant à la ville, le centre prévoit de lancer une réflexion avec la commune sur d'éventuels travaux à réaliser. Il leur sera proposé en premier lieu de réaliser une analyse thermique du bâtiment.

⇒ Déplacements de personnes - à court et long terme

Transports : Ce domaine est le second pôle le plus émetteur.

- o Le premier travail à réaliser consiste à informer davantage les usagers du centre notamment en réalisant un tableau de covoiturage ayant pour objectifs de favoriser le partage de véhicule mais également d'interpeller les personnes sur leurs modes de déplacement.
- o La deuxième action concerne le groupe « randonnée ». Etant très nombreux et se déplaçant très régulièrement sur des distances assez longue, ce groupe représente une part importante des émissions.

Il n'est pas pour autant question de réduire cette activité phare du CSC. Le collectif s'est donc tourné vers l'organisation d'évènements qui permettraient de contre-balancer l'émission de leur activité. Par exemple adhérent a proposé d'organiser une « rando-vélo » au départ du centre socioculturel pour sensibiliser aux modes de déplacement doux, et les membres de l'activité "rando" porteront leur aide sur ce projet.

Il est également question d'agir au quotidien notamment en limitant l'utilisation des voitures diesel, en remplissant maximum les voitures grace au covoiturage..

⇒ Déchets - à moyen terme

Le tri est déjà bien installé au centre mais pour autant il y a encore des erreurs de faites. Il est donc proposé d'améliorer l'affichage pour mieux informer les usagers mais également d'organiser des visites des centres de tri de la Métropole.

⇒ **Consommation - à court et long terme**

Pour chaque événement du centre, il sera proposé, lorsque cela est possible techniquement et financièrement, de se fournir dans des magasins locaux et bios ou au sein d'AMAP.

Une première étape sera de nouer un partenariat avec le magasin "La Vie Claire" – le plus proche du centre- afin d'obtenir des réductions par exemple.

Il sera également proposé au maximum d'organiser des repas végétariens lors des rassemblements, ou tout du moins d'expérimenter la formule pour informer les adhérent-e-s. Des ateliers de cuisine pourraient être aussi organisés au centre en communiquant sur les aspects sains et économiques des aliments moins carbonés.

Le plan d'actions permettant d'améliorer le bilan GES du Centre s'étend donc sur plusieurs mois et années. Le collectif formé lors de ce travail sera donc important pour le suivi et la réalisation des différentes actions du plan.

Cette étude du bilan GES du Centre socioculturel du Point du Jour a été menée sur une année et réalisée avec le soutien de la Métropole de Lyon.

GRAND LYON
la métropole